

**REGIE AUTONOME – CONSERVATOIRE A
RAYONNEMENT REGIONAL MAURICE RAVEL**

Siège : 29 cours du comte de Cabarrus – 64100 BAYONNE

Affaire suivie par Kattin ELICEIRY
Téléphone : 05 59 31 21 72
Courriel : k.eliceiry@cmdt-ravel.fr

Bayonne, le 13 février 2026

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer au Conseil d'Administration de la Régie Autonome du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice Ravel le :

**MARDI 24 FEVRIER 2026 A 14 H 00
AU CONSERVATOIRE MAURICE RAVEL DE BAYONNE (SALLE DEBUSSY)**

Je vous propose l'ordre du jour suivant :

1. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration de la Régie Autonome du 2 décembre 2025
2. Compte-rendu des décisions prises par le Président en application de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales
3. CRR : Convention de partenariat 25-26 avec la SNSA
4. CRR : Convention cadre avec l'école de musique de Tarnos
5. CRR : Transfert à titre gracieux des immobilisations de l'école de musique Amikuze–Iholdi Oztibarre a la régie autonome – conservatoire Maurice Ravel au 01/01/2026
6. RH : Convention d'adhésion à la prestation de conseil en organisation et ressources humaines du centre de gestion des Pyrénées-Atlantiques
7. FINANCES : Débat d'orientation budgétaire 2026

Points d'information : Recrutement chargé de direction Amikuze, Tarifs CRR

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Le Président,
Antton CURUTCHARRY



PJ : rapports